

La réforme schizophrène de l'école primaire

CLICANOO.COM | Publié le 11 juin 2008

Les professeurs des classes maternelles et élémentaires sont sommés de résoudre plusieurs contradictions. Ils doivent notamment enseigner plus de matières qu'avant, alors que les élèves n'auront plus que 24 heures de cours par semaine. Le recteur organise aujourd'hui une rencontre d'information.

Pour de nombreux parents, le "plan pour l'école primaire" se traduira en août prochain par la suppression des cours le samedi. Une mesure particulièrement populaire dans les familles, souvent synonyme de grasse matinée. C'est sans doute pour cela que le recteur d'académie, Paul Canioni, invite aujourd'hui les représentants des communes, les parents d'élèves et les responsables d'associations à discuter des bienfaits de la réforme, lors d'une rencontre au lycée Bellepierre. Au ministère, la mesure est justifiée par un alignement sur les horaires scolaires des petits Européens : seuls les élèves italiens ont jusqu'à présent plus d'heures de cours que les petits Français. A partir d'août prochain, le nombre annuel d'heures d'enseignement passera de 958 pour les jeunes Français à 846. Admettons qu'il ne soit pas nécessaire de passer beaucoup d'heures à l'école pour obtenir de bons résultats : les petits Finlandais n'ont que 627 heures d'enseignement par an... Mais cette réduction horaire s'accompagne d'une tapageuse réforme pédagogique (lire ci-dessous). Les professeurs du primaire (classes maternelles et élémentaires) sont sommés de résoudre une double contradiction. En premier lieu, ils doivent enseigner plus de matières qu'avant, en moins de temps. Sur quelles matières pourront-ils jouer, alors qu'il est proclamé partout qu'ils doivent mettre l'accent sur les enseignements fondamentaux, notamment les bases du français et des mathématiques ? Une observation attentive des programmes montre que le "recentrage des apprentissages de l'école primaire" n'est qu'un slogan publicitaire. Le nombre d'heures de français n'augmente pas sensiblement et le nombre d'heures de mathématiques stagne. Mais l'apparence est sauve pour l'électorat de droite : cette réforme vise à rétablir "le consensus entre les familles et l'école", comme l'affirme le ministre.

UN APPUI SUR LES LANGUES MATERNELLES

La deuxième contradiction découle de la première. Pour justifier ses réformes, le gouvernement s'appuie sur les résultats des études internationales. La Finlande est ainsi fréquemment montrée en exemple pour l'excellence de son système éducatif. Ça tombe bien : les petits Finlandais passent beaucoup moins de temps à apprendre grammaire et mathématiques ! Le gouvernement français s'enfonce ainsi dans une réforme schizophrène, promettant un retour aux "fondamentaux" tout en faisant mine d'imiter des pédagogies complètement différentes. Une troisième contradiction pointe alors son nez. En s'appuyant sur les évaluations internationales, le rectorat réunionnais oublie un élément important : l'enseignement européen s'appuie de plus en plus sur les langues maternelles. Ainsi, dans le classement PIRLS (1), le premier pays européen est le Luxembourg : tous les élèves luxembourgeois apprennent à compter et à parler en dialecte luxembourgeois, avant de s'initier à l'allemand, puis au français. N'y a-t-il pas là une piste sérieuse pour aider les petits Réunionnais à passer aisément du créole au français ?

Véronique Hummel

(1) PIRLS : Programme international de recherche en lecture scolaire (évalue les élèves de 10 ans).

► Rencontre d'information sur les nouveaux programmes, organisée par le recteur ce mercredi 11 juin de 14h 30 à 17 heures au lycée Bellepierre à Saint-Denis.

► Officiel depuis samedi L'arrêté du ministère de l'Education nationale a été publié samedi 7 juin au Journal officiel. Il permet la réorganisation de 26 à 24 heures de la semaine scolaire, c'est-à-dire sans le samedi matin, pour les enfants du primaire, à compter de la rentrée 2008. Les enseignants sont toutefois toujours tenus d'assurer 26 heures et les élèves en difficulté pourront bénéficier de deux heures d'aide personnalisée.

Article publié par le Snuipp avec l'aimable autorisation du JIR